

Séance du 27 Avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

- Présents : 15
- Absents : 0
- Excusés :

Nombre de suffrages

Exprimés : 15

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Date de convocation

21/04/2026

Date d'affichage

28/04/2026

OBJET

**Désignation du référent
ambrosie**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-neuf heures, trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Didier CROCHET, Alban DESGRAIS, Jean-François BURLLOT, Vincent ROY, Jean-Marc BOUZIN, Paul-Henri DUBROUILLET, Bruno d'ALANÇON et Mesdames Sylvie RICHARD, Valérie DILON, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Frédérique RONDEPIERRE, Maguy SOIGNEUX, Aurélie MURE,

Etaient absents :

Etaient excusés :

A été nommé secrétaire de séance : Aurélie MURE

La nomination d'un référent communal, proche des administrés et du territoire, est un atout majeur dans la lutte contre l'ambrosie. Ainsi des référents AMBROSIE sont à nommer dans chaque commune afin de réaliser un repérage précis de la présence d'ambrosie sur les territoires (espaces agricoles, bordures des routes, chantiers en cours, zones d'activité...), de sensibiliser et conseiller les habitants et d'obtenir l'arrachage des plantes.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de désigner comme référent ambrosie Monsieur CROCHET Didier

Considérant la délibération n° 30/2026 du 30/03/2026

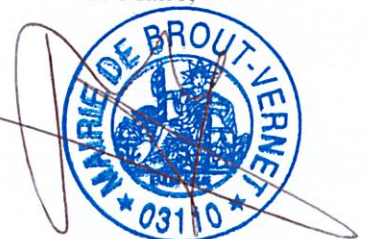
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne comme référent ambrosie

- Monsieur CROCHET Didier

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.
Fait à Broût-Vernet.

Le secrétaire de séance

Le Maire,



Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Après transmission au contrôle de légalité le.....